

Le 20 octobre 1679, il était parrain, à Champlain, de l'enfant d'Antoine-Adhémar Saint-Martin, notaire, et l'acte de baptême lui donne la qualité de marchand. L'abbé Dupré, plus tard curé de Québec, fut missionnaire et curé de Champlain de 1679 à 1686. Peut-être était-il parent de Louis Le Compte Dupré? Ce qui nous permettrait de supposer que c'est lui qui attira le jeune colon-marchand dans sa paroisse.

Quoi qu'il en soit, à Champlain, Le Compte Dupré, tout en s'occupant de commerce, cultivait la terre. Le recensement de 1681 nous donne les noms des habitants de Champlain avec leur âge, le nombre d'arpents de terre qu'ils avaient en culture, la quantité d'animaux dont ils étaient propriétaires, les fusils qu'ils conservaient à la maison pour se défendre contre les Iroquois, etc., etc. Le recensement dit :

“ Louis Le Compte, 27 ans, 1 fusil, 3 têtes de bétail, 18 arpents cultivés. ”

Dix-huit arpents en culture ! Ce serait bien peu pour un cultivateur d'aujourd'hui, mais il ne faut pas oublier qu'en 1681 on était encore au début de la culture dans nos paroisses. Jusque-là le colon avait été plutôt soldat. Il fallait bien se défendre contre l'Iroquois presque maître de la colonie en dehors de Québec, Montréal et Trois-Rivières. D'ailleurs, dans la paroisse de Champlain, le seigneur Pezard de La Touche, seul, avait cent arpents en culture. Un autre colon avait cinquante arpents en valeur. Les autres colons n'avaient pas fait mieux que Louis Le Compte Dupré.

C'est en cette même année 1681, le 26 octobre, que Louis Le Compte Dupré faisait l'acquisition de la seigneurie de Terrebonne. Cette